**Charte Éthique de l’Institut [Nom de l’Institut]**

**Préambule**

L’Institut [Nom de l’Institut] s’engage à accompagner les dirigeants et managers avec professionnalisme, intégrité et humanité. Cette charte éthique affirme les valeurs fondamentales qui guident l’ensemble de nos actions, interventions et relations.

**1. Respect de la personne**

* Reconnaître la dignité, la singularité et l'autonomie de chaque individu.
* Garantir la confidentialité absolue des échanges dans le cadre des accompagnements.
* Privilégier l’écoute active, sans jugement ni discrimination.

**2. Intégrité et responsabilité**

* Agir avec honnêteté, loyauté et transparence dans toutes nos interventions.
* Refuser toute forme de manipulation, d’abus de pouvoir ou d’exploitation de la relation d’accompagnement.
* Assumer la responsabilité de nos actions et de leurs impacts, dans une logique de progrès continu.

**3. Compétence professionnelle**

* Mettre en œuvre des méthodes éprouvées et actualisées, fondées sur une expertise rigoureuse.
* S’engager dans une démarche de formation continue pour maintenir et développer nos compétences.
* Intervenir uniquement dans les domaines où nous sommes légitimes et compétents.

**4. Bienveillance et exigence**

* Accompagner avec exigence dans un cadre bienveillant, propice à l’évolution individuelle et collective.
* Favoriser l’autonomisation des dirigeants et managers, dans le respect de leur rythme et de leur contexte.
* Encourager une posture réflexive et responsable chez les personnes accompagnées.

**5. Neutralité et indépendance**

* Maintenir une posture neutre, sans parti pris idéologique, politique ou religieux.
* Préserver notre indépendance vis-à-vis des enjeux de pouvoir au sein des organisations accompagnées.
* Refuser toute pression extérieure susceptible d’altérer la qualité ou l’objectivité de notre accompagnement.

**6. Engagement pour le collectif et l’impact sociétal**

* Promouvoir des pratiques managériales respectueuses de l’humain, durables et responsables.
* Encourager le développement de leaderships éthiques, au service de l’intérêt général.
* Contribuer activement à l’évolution des organisations vers des modèles plus justes, inclusifs et durables.

**7. Supervision et déontologie**

* Être régulièrement supervisé(e) dans sa pratique afin de garantir une posture éthique constante.
* Respecter les codes déontologiques reconnus dans les domaines du coaching, de la formation et du conseil.
* Signaler tout conflit d’intérêt potentiel et proposer des alternatives en cas d’incompatibilité.